

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2013

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : **4 heures + 1 heure**

COEFFICIENT : **7 + 2**

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Ce sujet comporte 16 pages numérotées de 1/16 à 16/16.
Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- **Économie approfondie, pages numérotées de 10/16 à 12/16.**
- **Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 13/16 à 16/16.**

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

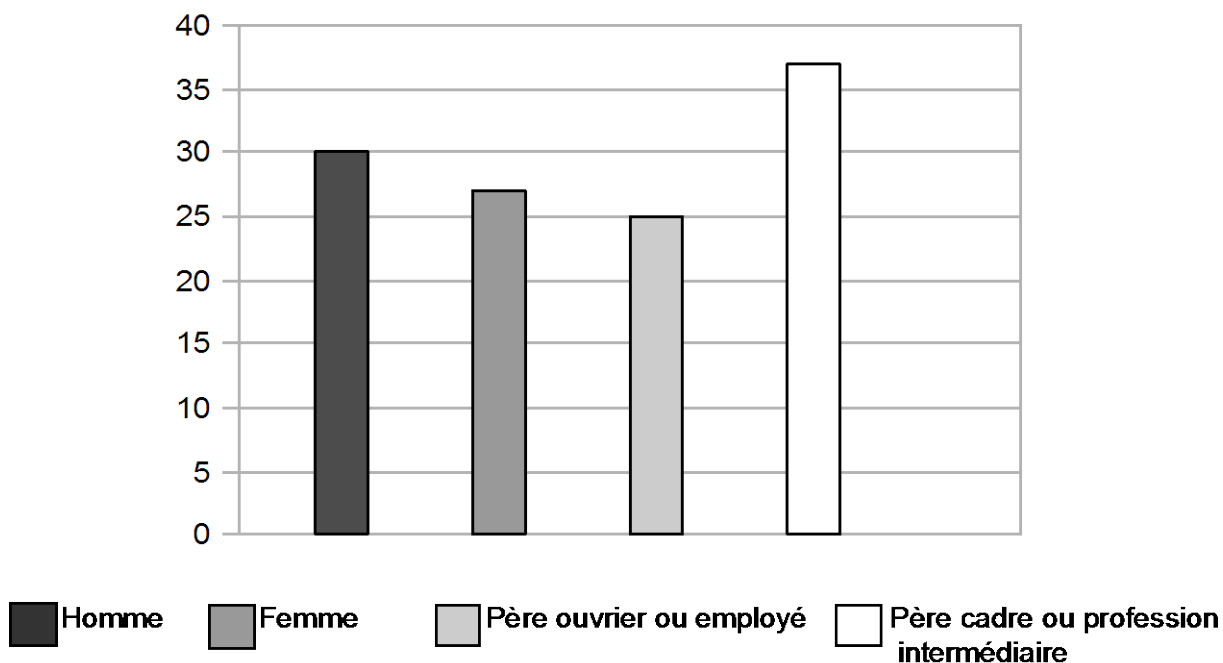
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

L'école favorise-t-elle la mobilité sociale ?

DOCUMENT 1

Accès à une profession de cadre ou à une profession intermédiaire en 2010 pour les diplômés du baccalauréat ⁽¹⁾, selon le sexe et le milieu d'origine (en %)

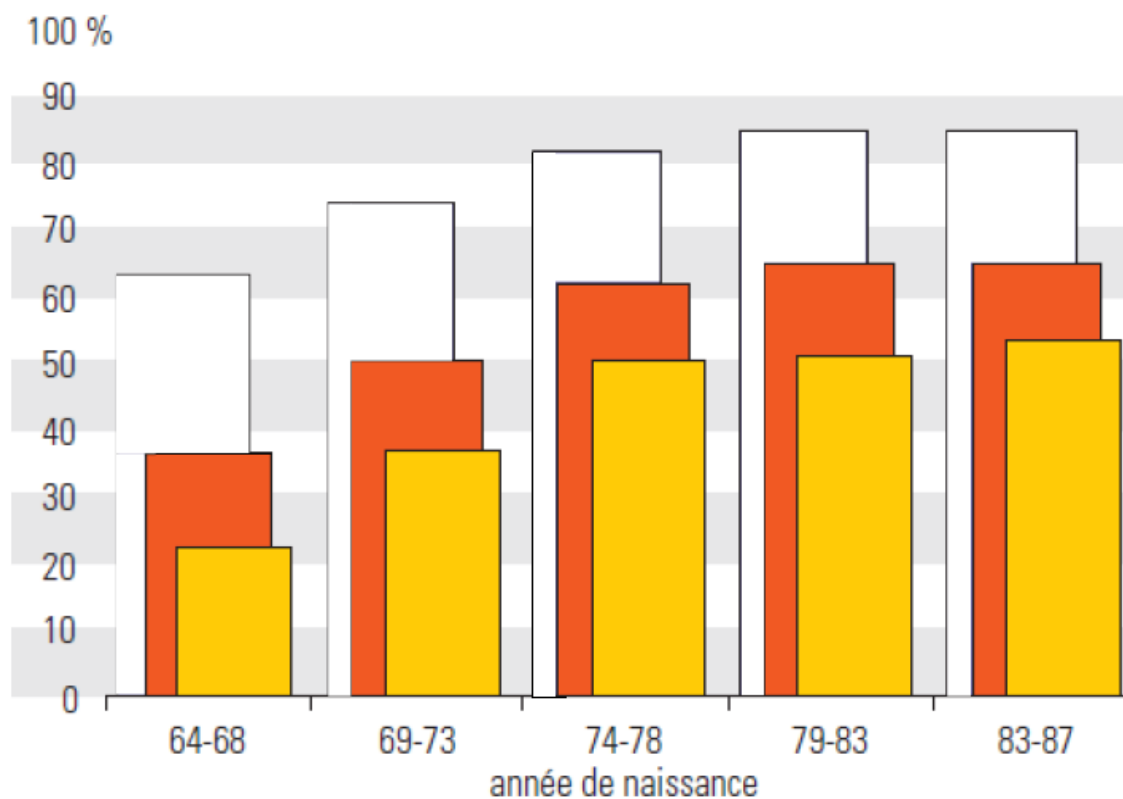


Source : Ministère de l'éducation nationale, novembre 2011.

⁽¹⁾ Il s'agit des individus dont le niveau de diplôme le plus élevé est le baccalauréat.

DOCUMENT 2

Pourcentage de bacheliers selon la catégorie socioprofessionnelle du père et l'année de naissance



□ Enfants de cadres et de professions intermédiaires

■ Ensemble des générations

■ Enfants d'ouvriers et d'employés

Source : *Ministère de l'éducation nationale*, novembre 2011.

DOCUMENT 3

Table de destinée : catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père (en %) en 1977 (*données en italiques*) et en 2003 (**données en gras**)

Catégorie socio-professionnelle du fils (<i>en italiques</i> : 1977) en gras : 2003)	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	<i>36</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>11</i>
	22	1	0	0	0	1	4
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	<i>8</i>	<i>29</i>	<i>11</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>11</i>
	6	21	6	8	7	8	9
Cadre et profession intellectuelle supérieure	<i>3</i>	<i>14</i>	<i>48</i>	<i>23</i>	<i>15</i>	<i>4</i>	<i>9</i>
	9	22	52	33	22	10	19
Profession intermédiaire	<i>8</i>	<i>19</i>	<i>25</i>	<i>36</i>	<i>29</i>	<i>17</i>	<i>18</i>
	17	24	26	33	28	23	24
Employé	<i>6</i>	<i>8</i>	<i>6</i>	<i>11</i>	<i>15</i>	<i>9</i>	<i>9</i>
	9	9	6	9	17	12	11
Ouvrier	<i>39</i>	<i>28</i>	<i>8</i>	<i>19</i>	<i>31</i>	<i>60</i>	<i>42</i>
	37	24	9	17	26	46	34
Ensemble	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
	100	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE, 2006.

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans, en 1977 et en 2003.

DOCUMENT 4

Extrait d'entretien : Femme, 39 ans, hôtesse d'accueil, père cadre dans la fonction publique.

« - Et ces études-là, ça vous plaisait ?

- C'était sur Paris, et c'était pas forcément évident. Et les conditions de vie sont pas forcément très simples, et les conditions financières, il fallait quand même faire très attention. Je pouvais avoir l'opportunité, à l'époque, de continuer sur une licence sur Paris, dans une Fac⁽¹⁾ au sud de Paris, mais j'ai pas forcément pris la décision de poursuivre. Donc je me suis arrêtée avec mon Bac+2, mon DUT⁽²⁾. (...) Quand je vois qu'avec un bac+2, quand même, bac+2, c'est pas rien ! Je me retrouve à faire l'hôtesse d'accueil... quand même, bac+2 pour répondre au téléphone, c'est dingue quand on y pense... Mon père, avec le BEPC⁽³⁾, il dirige une équipe ! »

Source : *La mobilité sociale descendante. L'épreuve du déclassement*, PEUGNY Camille, 2007.

⁽¹⁾ Fac : faculté, composante de l'université.

⁽²⁾ DUT : Diplôme universitaire technologique.

⁽³⁾ BEPC : Brevet d'études du premier cycle, équivalent du Diplôme National du Brevet.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

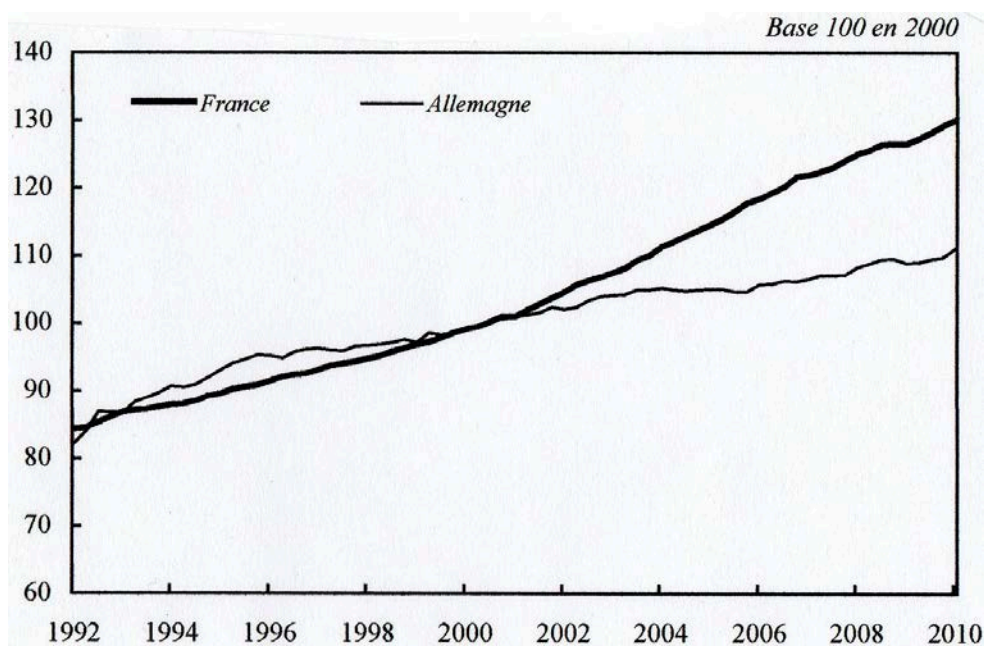
Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Illustrez par trois exemples la diversité des conflits sociaux. (3 points)
2. Montrez que les inégalités économiques et sociales peuvent se cumuler. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous comparerez l'évolution de la rémunération du travail en France et en Allemagne.

Rémunération du travail par personne employée en France et en Allemagne dans l'ensemble de l'économie (1992-2010)



Source : Eurostat, 2011.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la politique climatique repose sur la complémentarité de différents instruments.

DOCUMENT 1

Emissions de CO₂⁽¹⁾ par habitant liées à la consommation d'énergie⁽²⁾

En tonnes de CO ₂ / habitant	1990	2009	Evolution 1990-2009 (%)
Amérique du Nord	15,5	13,6	-12,1
dont : Canada	15,6	15,4	-1,2
Etats-Unis	19,5	16,9	-13,2
Amérique Latine	1,7	2,2	+29,3
dont : Brésil	1,3	1,7	+34,2
Europe et ex-URSS	9,4	7,1	-24,8
dont : Union européenne à 27	8,6	7,1	-16,6
Ex-Union européenne à 15	8,4	7,4	-12,7
dont : Allemagne	12,0	9,2	-23,5
Espagne	5,3	6,2	+16,9
France	6,1	5,5	-9,3
Italie	7,0	6,5	-7,7
Royaume-Uni	9,6	7,5	-21,4
12 nouveaux États membres	9,1	6,4	-29,9
dont : Russie	14,8	10,8	-26,8
Moyen Orient	4,5	7,8	+73,6
Extrême-Orient	1,6	3,1	+89,8
dont : Chine	2,0	5,1	+161,2
Corée du Sud	5,3	10,6	+97,7
Inde	0,7	1,4	+100,2
Océanie	13,8	16,1	+16,9
Monde	4,0	4,3	+7,8

Source : *Chiffres et statistiques*, Commissariat Général au développement durable, 2011.

⁽¹⁾ CO₂ : le dioxyde de carbone est un gaz à « effet de serre » contribuant au réchauffement climatique.

⁽²⁾ Émissions dues à la consommation d'énergie fossile (pétrole, gaz, charbon...) pour un usage final (transport, chauffage...) ou non (production d'électricité, raffinage de pétrole...).

DOCUMENT 2

Une taxe environnementale sur les émissions vise à introduire une incitation à réduire les atteintes à l'environnement en leur donnant un prix. (...)

L'intérêt d'utiliser un système de taxe pour tarifier la nuisance environnementale est d'envoyer un signal prix clair aux entités économiques. (...)

Les taxes et les permis d'émission sont souvent opposés l'un à l'autre. (...)

La revue des instruments politiques qui se mettent progressivement en place dans le cadre de l'action contre le changement climatique montre pourtant clairement qu'ils sont bien plus complémentaires que concurrents. (...)

Des États européens comme le Danemark, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède ont en effet réussi à instituer une taxe carbone. (...)

Dans la pratique, la difficulté pour les pouvoirs publics est moins de choisir entre les différents instruments que de trouver la bonne combinaison entre eux et d'en réunir les conditions d'acceptabilité. (...)

L'acceptabilité de la taxe est d'autant plus un enjeu dans le contexte d'un accord international sur le climat que l'imposition d'une taxe au niveau international soulève des questions de souveraineté. De fait la taxe est moins acceptable qu'un système de permis, comme on l'a vu dans le cadre du Protocole de Kyoto ⁽¹⁾ et au niveau européen.

Source : « Normes, écotaxes, marchés de permis : quelle combinaison optimale face au changement climatique ? », de PERTHUIS Christian, SHAW Suzanne, LECOURT Stephen, *Les Cahiers du Programme de Recherche en Economie du Climat*, juin 2010.

⁽¹⁾ En 1997, le Protocole de Kyoto a fixé des quotas visant à réduire globalement les émissions de gaz à effet de serre de 5 % entre 2008 et 2012 par rapport à la situation de 1990.

DOCUMENT 3

Volumes de transactions de quotas⁽¹⁾ depuis le lancement du système d'échange de quotas dans l'Union européenne

	Volumes échangés (en millions de quotas)	Valeur des transactions (en millions d'euros courants)	Prix moyen du quota en euros courants
2005	262	5 400	20,6
2006	828	14 500	17,5
2007	1 458	25 200	17,3
2008	2 731	61 200	22,4
2009	5 016	65 900	13,1

Source : « Références économiques pour le développement durable, Prix du quota de CO₂ et taxe carbone : quelques éléments de cadrage », DE PERTHUIS Christian, DELBOSC Anaïs, *Conseil Economique pour le Développement Durable*, 2010.

⁽¹⁾ Un quota représente un droit d'émission d'une tonne de dioxyde de carbone (CO₂).

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Comment la politique de concurrence peut-elle s'exercer à l'égard des entreprises ?

DOCUMENT

Après la série d'amendes infligées ces derniers mois à l'industrie agroalimentaire, le président de l'Autorité de la concurrence explique sa logique de protection du consommateur. Les ententes sur les prix sont sources de hausses importantes, pouvant atteindre 25 %, dit-il. Quant aux concentrations excessives, elles nuisent à la libre concurrence.

Les endives, la farine, les croquettes pour animaux... Pourquoi cette avalanche de sanctions contre l'industrie agroalimentaire ?

Nous veillons au respect du droit de la concurrence dans tous les secteurs. Pas plus dans celui de l'agroalimentaire que dans les autres.

Vous avez aussi lancé des perquisitions dans l'industrie laitière et au marché au cadran ⁽¹⁾ du porc. Cela fait beaucoup...

(...) Notre objectif est de protéger le consommateur contre l'impact des ententes sur les prix. Certainement pas de mettre des bâtons dans les roues des entreprises. Mais vous conviendrez que nous ne puissions pas tolérer des ententes, qui, selon les études dont nous disposons, peuvent se traduire par des hausses de 25 %. C'est énorme.

La meunerie ⁽²⁾, que vous avez condamnée à une amende de 242 millions d'euros, la juge très excessive pour un secteur où les marges sont extrêmement étroites. Pourquoi cette sévérité ?

Tout d'abord parce que les pratiques que nous avons condamnées ont duré cinquante ans. Ensuite parce qu'elles impliquent deux cartels, l'un franco-allemand et l'autre national. Les meuniers allemands et français s'étaient en l'occurrence entendus pour limiter les importations afin de protéger leur marché national. Quant aux meuniers français, ils se sont notamment entendus sur les prix et se sont partagé le marché national. Enfin, je tiens à faire remarquer que dans le cas des

farines et des endives nous avons réduit les sanctions jusqu'à 87 % pour toutes les entreprises ayant prouvé qu'elles étaient en difficultés économiques.

(...) *Avez-vous constaté une baisse des prix des produits après avoir sanctionné des ententes ?*

Nous ne sommes pas en charge du contrôle des prix. Mais l'impact des ententes sur les prix n'est plus à démontrer.

Source : Marie-Josée COUGARD, « Interview de Bruno Lasserre, Président de l'Autorité de la concurrence », *Les Échos*, mercredi 23 mai 2012.

⁽¹⁾ Marché au cadran : système de vente dans lequel les informations nécessaires à la transaction sont retransmises sur un grand écran.

⁽²⁾ Meunerie : industrie de la transformation des grains en farine.

<p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE Économie approfondie</p>
--

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Comment le système financier peut-il être régulé ?

DOCUMENT

La réforme du système financier ne pourra se faire avec des réglementations nationales qui ne s'adaptent pas à l'échelle mondiale.

La crise de 2008 fut une crise bancaire occidentale qui s'est développée en partie en raison de réglementations nationales inadéquates, camouflées par d'importantes différences entre les réglementations britanniques et de l'Europe continentale d'une part, et par de plus sérieuses différences entre l'Europe et les États-Unis, d'autre part. L'ennui est que cette aberration perdure. Ainsi, les systèmes bancaires en Europe, au Royaume-Uni et en Amérique du Nord sont fondamentalement liés, mais les gouvernements et régulateurs des trois régions continuent d'apporter des solutions différentes aux mêmes enjeux. (...)

En bref, la coordination mondiale de la réglementation est essentielle pour une industrie bancaire qui ne connaît plus de frontières. Il va sans dire que cette coordination doit aussi inclure la Chine, l'Inde et les économies émergentes. Ces États n'ont peut-être pas causé la récente crise mais dans le cas de la Chine, qui abrite maintenant les deux plus grandes banques au monde, ils ne seront pas à l'abri de la prochaine crise. (...)

Certes, une autorité de réglementation unique serait difficile à manœuvrer mais le système mondial présente de graves lacunes et le monde a besoin d'un coordonnateur pour contrôler les risques, surveiller l'évolution des innovations financières et assurer l'application des principes et des normes établies.

Source : « Le G20 et le partage de souveraineté : pour la réforme du secteur financier »,
MARTIN Paul, *Les Cahiers du Cercle des économistes*, 2011.

<p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques</p>

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Comment les organisations politiques participent-elles au fonctionnement de la démocratie ?

DOCUMENT 1

On peut dire que les partis restent les principaux animateurs du débat politique. Ils contribuent à structurer l'opinion publique et à éduquer le citoyen. Ils analysent en permanence la situation du pays, ils l'évaluent en fonction de leurs valeurs de référence, ils proposent des solutions aux problèmes ou disent ce qu'ils pensent de celles que le gouvernement élabore. Cette action partisane passe par le lancement de campagnes d'opinion - notamment en période électorale - mais surtout par les déclarations quotidiennes des différents leaders en fonction de chaque thème d'actualité. A travers toutes leurs actions de communication, les partis et responsables politiques contribuent à faire réfléchir, à faire en sorte que les citoyens s'intéressent à la chose publique ; même lorsqu'ils déclenchent les réactions négatives de l'opinion publique, ils continuent d'une certaine manière à exercer cette fonction d'aide à la prise de conscience politique. Bien sûr, les partis ne sont pas les seuls à exercer cette fonction, ils sont même aujourd'hui davantage concurrencés en la matière par les médias et par de multiples groupes de pression ou relais d'opinion qui s'expriment sur les débats de société.

Source : Les partis politiques français, BRECHON Pierre, 2005.

DOCUMENT 2

Adhésion à des organisations (en % de la population concernée)

	Allemagne	France	Suède	Union européenne à 25
Syndicats	14	9	56	17,7
Partis	3	2	8	3,7
Eglises, organisations religieuses	19	5	15	12,9
Organisations humanitaires	6	6	14	5,8
Organisations environnementales ou pacifistes	6	5	7	6,8

Source : « Les groupes d'intérêt en France », GROSSMAN Emiliano, *La politique en France et en Europe*, 2007.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Le comportement électoral s'explique-t-il uniquement par les variables lourdes ?

DOCUMENT 1

Orientation politique déclarée par les individus selon leur position religieuse

<i>En %</i>	Catholiques pratiquants au moins une fois par mois	Catholiques pratiquants irréguliers	Catholiques non pratiquants	Autre religion	Sans religion	Ensemble
Autoposition échelle politique :						
Gauche	23	22	31	45	49	36
Centre	18	22	21	18	19	20
Droite	56	51	44	31	28	39

Sources : Cumul des enquêtes TNS Sofres – TriElec – 2012.

Champ : enquêtes réalisées d'octobre 2011 à mars 2012 auprès d'un échantillon représentatif de la population.

Note de lecture : 23% des catholiques pratiquant leur religion au moins une fois par mois se positionnent à gauche.

DOCUMENT 2

L'électeur n'est ni totalement libre, ni totalement déterminé, ni prisonnier des variables sociologiques, ni ballotté au gré de la conjoncture. Son choix est le fruit d'un processus où se mêlent facteurs sociaux et politiques, structurels et conjoncturels, à long terme et à court terme. La socialisation politique ne s'arrête pas avec l'enfance, c'est un phénomène cumulatif. Chaque individu appartient simultanément et successivement à une multitude de groupes aux sous-cultures⁽¹⁾ spécifiques. Ces influences diverses et parfois contradictoires forment des sensibilités de droite ou de gauche. Quels que soient l'élection, ses enjeux, l'espace où elle se joue, les candidats en présence, (...) les ouvriers [votent] plus à gauche que les patrons. Mais ces potentialités ne se réalisent que dans le cadre d'un scrutin particulier qui laisse place aux stratégies spécifiques des électeurs. Libre à eux de

voter ou de ne pas voter, de participer aux deux tours ou à un seul, d'exprimer un vote ou de déposer dans l'urne un bulletin blanc ou nul, de préférer le candidat A ou le candidat B, d'émettre un vote « pour » ou « contre ».

Source : « Les variables lourdes en sociologie électorale », MAYER Nonna et BOY Daniel, *Enquête, Débats et controverses*, 1997.

⁽¹⁾ Sous-cultures : cultures particulières de groupes sociaux au sein d'une société.